



Le Jura Libre n° 2840 du jeudi 28 février 2013

Editorial

Laurent Girardin

Un authentique projet de société

Qu'on ne s'y méprenne pas : la votation de la fin de l'année 2013 sur l'avenir institutionnel du Jura et du Jura-Sud portera sur la volonté de mettre en place un véritable projet de société. Réduire ses enjeux à un simple déplacement de frontière relève d'un inflexible manque de discernement.

Au-delà de cet aspect central et primordial, il s'agira de passer outre les sentiments de peur que ne manqueront pas de répandre les opposants à ce processus déterminant pour le futur de notre région.

Aujourd'hui, point n'est besoin d'épiloguer sur les bienfaits de la souveraineté cantonale. C'est une évidence que personne ne saurait nier ! Même la jeune République et Canton du Jura, dont les détracteurs d'alors prédisaient la pire des destinées, mesure les retombées tangibles et incontestables qui ont permis son développement et qui ont directement profité à sa population.

Lors de son intervention parlementaire du 30 janvier 2013, la ministre Elisabeth Baume-Schneider en a énuméré quelques bribes. Elle a ainsi rappelé qu'entre les années 1980 et 2012, la population du canton du Jura s'était accrue de 8,5% alors que celle du Jura-Sud n'avait évolué que de 0,4%. Au niveau du développement économique, de 2001 à 2010, les nouvelles entreprises ont créé deux fois plus d'emplois dans le Jura que dans la partie méridionale demeurée sous juridiction bernoise. Le rapport est pratiquement identique concernant le nombre de logements qui, entre 1990 et 2011, a augmenté de 27% dans le Jura, tandis qu'il ne progressait que de 15% dans le Jura-Sud.

Persuadé qu'une union fraternelle et un partage de souveraineté avec le Jura-Sud peuvent rendre la région encore plus attractive, le canton du Jura est disposé à remettre en question sa propre existence et à construire un avenir commun en partant d'une page blanche. Pour reprendre les termes d'Elisabeth Baume-Schneider, il a « le désir d'entrer dans une démarche au service de la région jurassienne et de sa population, de son génie industriel, de sa culture, de son tourisme, de son agriculture, de ses sportifs, de ses artistes, de sa jeunesse ».

Il reste à espérer que les mois à venir permettront à un authentique débat démocratique de s'instaurer, avec, en toile de fond, l'avenir de notre région. Et pour le Jura-Sud en particulier, la possibilité de pouvoir enfin, s'il le désire, influencer le cours de son existence. Son poids politique sera multiplié par huit et son avis comptera pour moitié au sein de l'Assemblée constituante chargée de déterminer la future organisation territoriale et l'exercice du pouvoir. Qui rechignerait à saisir pareille occasion ?